



Cyber-attaque

Bulletin de perte

HSB Canada, membre de Munich Re, est une entreprise axée sur la technologie, fondée sur l'assurance spécialisée et l'ingénierie, qui s'efforce de stimuler l'innovation dans un monde moderne afin que vous puissiez demeurer à l'avant-garde des risques.

Un ex-employé mécontent a piraté le système informatique d'une entreprise de transport

Une entreprise de transport a omis de changer les mots de passe de son système informatique suite au départ d'un employé mécontent. Peu de temps après, le système a commencé à fonctionner de manière erratique : des logiciels indispensables n'étaient pas disponibles et une grande quantité de données avaient été supprimées.

Il a fallu 30 heures à l'entrepreneur en T.I. de l'entreprise pour récupérer des données à partir de dispositifs de stockage endommagés. Toutefois, celui-ci n'a pas été en mesure de récupérer toutes les données et l'entreprise a dû payer pour que certains de ses documents historiques, toujours conservés en format papier, soient entrés manuellement.

L'entrepreneur en T.I. a consacré 45 heures à la réinstallation de logiciels, reconfiguration des serveurs et réparation d'autres dommages causés au système informatique de l'entreprise. De plus, l'entreprise a dû remplacer diverses pièces du logiciel de suivi des marchandises qui avaient été endommagées ou détruites.

Les revenus d'entreprise ont été perdus durant plusieurs jours alors qu'on procédait à l'évaluation des problèmes liés au système.

Une firme de relations publiques a été embauchée pour aider l'entreprise à communiquer avec ses clients au sujet de l'incident.

– Pertes assurées : 43 850 \$

Un virus qui affectait les systèmes informatiques d'un concessionnaire d'équipements a été transmis à ceux des clients externes

Les clients d'un concessionnaire d'équipements ont reçu des courriels étranges semblant provenir de ce dernier. Inquiet, le propriétaire de l'entreprise a fait appel à un consultant externe en T.I. qui a examiné le problème et l'a réglé. L'ordinateur du concessionnaire avait été infecté par un virus, mais il avait été facilement supprimé. Le consultant avait laissé une facture s'élevant à 200 \$ au propriétaire.

Plusieurs semaines plus tard, le concessionnaire a reçu une lettre d'un avocat alléguant qu'un client avait été infecté par un virus joint à un message électronique provenant de celui-ci.

Selon la lettre, l'ancien client avait subi divers types de préjudices liés au virus et avait engagé des coûts importants pour l'éliminer.

Le concessionnaire d'équipements a embauché son propre avocat et, au moment de la résolution du litige, il avait émis un chèque de 30 000 \$ pour régler le différend avec le client. Son avocat avait quant à lui facturé des honoraires de 18 000 \$.

- Pertes assurées :
Première partie : 200 \$
Tierce partie : 48 000 \$

Le virus d'une société de gestion immobilière a infecté le système d'un client

Une société de gestion immobilière a appris que ses systèmes étaient infectés par un virus lorsqu'un client a déclaré avoir reçu un étrange courriel provenant de celle-ci.

Des consultants en T.I. ont consacré 2 heures à examiner et résoudre le problème.

Un mois plus tard, un ancien client a allégué qu'il avait subi des dommages causés par un virus reçu en pièce jointe à un courriel provenant de la société.

Suite à plusieurs semaines de négociations intenses, la société a réglé le différend pour un montant de 30 000 \$. L'avocat du gestionnaire d'immeuble a pour sa part facturé à la société un montant de 7 000 \$.

- Pertes assurées : 37 000 \$

Un petit cabinet d'avocats devient victime d'une attaque massive par injection

Des pirates ont eu accès aux bases de données des serveurs dissimulées derrière le site Web d'un petit cabinet d'avocats.

Le cabinet a pris connaissance de l'attaque lorsque Google l'a notifié que le site avait été infecté et qu'ils en avaient bloqué l'accès.

Un consultant externe en T.I. a été embauché pour trouver et supprimer les codes malveillants—trois fois. Les deux premières corrections ont duré seulement une semaine avant que l'infection ne réapparaisse.

- Pertes assurées :
Travail du consultant en T.I.
et perte de revenu : 16 000 \$

Un site Web offrant de la formation de ventes a subi une attaque

Une entreprise qui offrait des formations de ventes et marketing en salle et en ligne a découvert que son site avait été piraté.

Le site était devenu inutilisable en raison de l'affichage d'un message de menace exigeant un montant d'argent non spécifié.

L'attaque a forcé l'entreprise à fermer son site pendant six semaines pour permettre la refonte de son système informatique.

- Pertes assurées : 75 000 \$

